

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTE NOTRE INFO ///



unipso

AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO

DOSSIERS ET PROJETS

EMPLOI - Signature des Accords du Non-Marchand en Fédération Wallonie-Bruxelles.....	2
EMPLOI - Les métiers de l'Assurance autonomie sous la loupe du SFMQ.....	2
EMPLOI - La Commission Fonds de formation titres-services est-elle utile ?.....	3
INNOVATION SOCIALE - <i>Se préparer au changement d'échelle</i> , un nouveau guide de l'UNIPSO	3
FORMATION - GO For Directions " <i>Gestion d'une entreprise à valeurs sociales</i> " et GO For Chefs de groupe " <i>Gestion d'un service à profit social</i> "	4
EVÉNEMENT - 2 ^e assise de l'UNIPSO : date reportée au 14 septembre.....	5
ELECTIONS - Le Memorandum UNIPSO 2019 en construction.....	5
EUROPE - Séance d'information sur les financements européens pour le secteur à profit social.....	5

AGENDA

Instances	6
Groupes de travail	6

2018

ans



EMPLOI - Signature des Accords du Non-Marchand en Fédération Wallonie-Bruxelles

Les partenaires sociaux et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont signé en mai dernier un nouvel accord non marchand. Dès juillet 2018, les barèmes des travailleurs des secteurs concernés (petite enfance, aide à la jeunesse, socio-culturel) seront augmentés. Les employeurs seront financés pour ces augmentations pour leurs emplois cadastrés.

Téléchargez l'accord cadre du 30 mai 2018 pour le secteur non marchand de la Communauté française 2017-2019 sur notre site www.unipso.be¹.

| Mathieu de Poorter, Conseiller économique - 02/210.53.03

EMPLOI - Les métiers de l'Assurance autonomie sous la loupe du SFMQ

Alors que le projet d'assurance autonomie semble rencontrer de nombreux obstacles, un travail sur les métiers en lien avec ce dispositif est en cours. Le vieillissement de la population est un défi majeur pour la Wallonie et les métiers qui s'y rapportent connaissent de nombreuses évolutions (révision du métier d'infirmier incluant des modifications pour les métiers connexes, extension de la numérisation, réduction de la durée des séjours hospitaliers, augmentation des demandes d'interventions au domicile, etc.).

Le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) a entamé ses travaux sur les métiers de l'assurance autonomie. Les chefs de projets procèdent actuellement à l'étude préliminaire qui définira les grappes métiers et récoltera les informations : textes législatifs, référentiels métiers existants, parcours de formation, personnes ressources, etc.

Deux grandes grappes ont déjà été identifiées pour ces métiers mais le contenu de ces grappes métiers reste à circonscrire : les métiers de l'action sociale (aide-ménager social, aide familial, garde malade à domicile) et les métiers de la santé (aide-soignant). Pour cette étape d'étude préliminaire, les chefs de projets du SFMQ ont lancé un appel aux personnes ressources qui pourraient apporter leur expertise dans le domaine.

Pour les contacter, voici leurs coordonnées :

Kim Bellara : kim.bellara@cfwb.be - 02/413.26.65

Sophie Lamargue : sophie.lamargue@cfwb.be - 02/413.27.63

| Sophie Vassen, Conseillère formation - 081/24.90.25

¹ www.unipso.be > Représentation patronale > Accords non marchands

EMPLOI - La Commission Fonds de formation titres-services est-elle utile ?

L'UNIPSO occupe, depuis 2016, un mandat au sein de la Commission de Fonds de formation titres-services. La législation relative à la spécialisation et à la mobilité professionnelle des travailleurs des entreprises titres-services permettait de mettre en place des formations sortant du domaine des titres-services en vue de la mobilité des travailleurs sous le couvert de l'avis du Fonds de formation titres-services. Dernièrement, la Commission s'est prononcée sur des demandes de formation entrant dans ce cadre et en a refusé certaines selon des critères définis. Les arguments et les critères émis par l'UNIPSO avaient été pris en compte par la Commission, notamment pour le refus d'une formation d'auxiliaire de l'enfance de 3 ans.

Malgré ces avis négatifs, le Ministre Pierre-Yves Jeholet a agréé les formations. L'interprétation faite de la législation par le cabinet est qu'aucune formation ne peut être refusée et ce, malgré la précision mentionnée dans la législation (alinéa 4, §1^{er} de l'article 2) qui indique que la décision du ministre se fait sur base de critères définis par la Commission. Les demandes de rencontre avec le cabinet du Ministre (dès son installation) sont restées vaines. Dès lors, la Commission a interrogé dans un courrier le Ministre Jeholet sur son rôle dans l'approbation de ce type de dossier et a demandé à nouveau une rencontre.

| Sophie Vassen, Conseillère formation - 081/24.90.25

INNOVATION SOCIALE - *Se préparer au changement d'échelle, un nouveau guide de l'UNIPSO*

Ça y est ! Il est tout beau, tout chaud, à peine sorti de l'imprimerie, le nouveau guide de l'UNIPSO *Se préparer au changement d'échelle, une méthode en trois étapes pour aider les entreprises sociales à renforcer leur impact et développer leur potentiel de transformation sociale* !

Économie circulaire, circuits courts, réinsertion professionnelle, agriculture durable, services de proximité, aide aux personnes handicapées, etc. Tous ces secteurs innovent quotidiennement pour répondre aux nouveaux besoins sociaux. Comment permettre à ces innovations sociales de se diffuser, se dupliquer ou se transposer sur d'autres territoires ou secteurs ? Comment leur permettre d'augmenter leur impact sur la société ?

Depuis plus d'un an, l'UNIPSO et l'Agence Alter se sont associées dans le cadre du projet *Crois'sens, pour une croissance porteuse*

de sens afin de sensibiliser et outiller au changement d'échelle des innovations sociales actives sur le territoire wallon et bruxellois. Deux outils en sont le fruit : un guide *Se préparer au changement d'échelle* et un webdocumentaire *Quand je serai grand*.

Se préparer au changement d'échelle, un guide de l'UNIPSO

Aujourd'hui, de nombreuses associations, organisations et entreprises sociales développent des projets innovants qui, même s'ils ont fait leurs preuves, ont du mal à se pérenniser ou à se diffuser. Ce guide vise à aider les porteurs de projets à augmenter l'ampleur de leur travail, afin de mieux diffuser leur plus-value sociale. L'objectif est d'aider les innovations sociales à prendre une place encore plus importante et à participer à un mouvement de transformation sociale. Atteindre cet objectif passe par le changement des innovations. Ce guide se présente comme

un manuel pour se préparer au changement d'échelle. Il poursuit deux objectifs : diffuser et illustrer le concept de changement d'échelle ainsi que les concepts associés et proposer une méthode de diagnostic des ressources internes et externes en 3 étapes.

Quand je serai grand, un webdocumentaire réalisé par Manon Kleynjans de l'Agence Alter

Quand je serai grand est une plongée documentaire, interactive et ludique dans l'entrepreneuriat social belge. En suivant les aventures de quatre personnages oeuvrant dans le secteur de l'alimentation, du soin aux personnes âgées, du recyclage et du sans-abrisme, l'internaute sera le témoin de

leurs doutes, de leurs coups de génie et de leur courage pour développer leur projet et le consolider. Comment monter un projet social innovant et en augmenter la portée ? Comment le faire grandir sans perdre son âme ? De cette réflexion sur l'entrepreneuriat social et son développement est né ce webdocumentaire.

Présentés au Cinéma Palace de Bruxelles fin juin, le guide est également disponible en téléchargement sur notre site www.unipso.be² et en version papier sur demande à l'adresse communication@unipso.be. Vous pouvez visionner le webdocumentaire de l'Agence Alter sur le site www.quandjeseraigrand.be.

| Cécile de Préval, Responsable projets formation - 02/210.53.01

FORMATION - GO For Directions "*Gestion d'une entreprise à valeurs sociales*" et GO For Chefs de groupe "*Gestion d'un service à profit social*"

Les formations GO For Directions "*Gestion d'une entreprise à valeurs sociales*" et GO For Chefs de groupe "*Gestion d'un service à profit social*" recommencent en septembre prochain.

Pour rappel, GO For Directions s'adresse à tout cadre ou direction d'une entreprise membre d'une fédération de l'UNIPSO. Cette formation propose 6 unités de formation : le champ professionnel du secteur à profit social (5 jours), la gestion administrative et financière (7 jours), le contexte organisationnel (6 jours), le management (6 jours), les relations collectives et individuelles de travail (7 jours) et la communication (7 jours). Le rythme est d'un jour de formation tous les 15 jours. Cette formation est soutenue par la Wallonie, agréée par l'AViQ et donne droit au congé-éducation payé (CEP). Son coût est de 35€ par jour.

GO For Chefs de groupe s'adresse aux cadres des entreprises de la commission paritaire 319.02 membres d'une fédération de l'UNIPSO. Cette formation propose 4 thèmes : la communication (5 jours), la législation sociale (5 jours), le pilotage d'une équipe (5 jours) et la gestion interne (5 jours). Le rythme est également d'un jour de formation tous les 15 jours. Cette formation est agréée par l'AViQ et son coût est de 78€ par jour.

Plus d'infos concernant nos formations sur notre site www.unipso.be³.

| Cécile de Préval, Responsable projets formation - 02/210.53.01

² www.unipso.be > Innovation sociale > Crois'sens

³ www.unipso.be > Formations/conférences > GO For Directions & GO For Chefs de groupe

EVÉNEMENT - 2^e assise de l'UNIPSO : date reportée au 14 septembre

Suite à l'actualité de la réforme APE, la tenue de la deuxième assise a été reportée au 14 septembre. Elle portera sur la vision spécifique que l'UNIPSO porte sur les évolutions de la société et les défis qui attendent le secteur, en lien avec son identité et son ADN. Une nouvelle date sera proposée pour le troisième

et dernier rendez-vous en octobre. L'ensemble des fédérations sont invitées à participer à ce processus interne à l'UNIPSO. La réussite de cette consultation des membres dépend en grande partie de la diversité des secteurs qui y seront représentés.

| Cécile de Préval, Responsable projets formation - 02/210.53.01

ELECTIONS - Le Memorandum UNIPSO 2019 en construction

Depuis avril, les travaux du Memorandum 2019 sont impulsés. Un GT Memorandum a été constitué. Deux réunions de travail ont eu lieu les 20 avril et 25 mai. Le travail de rédaction sera réalisé durant l'été et un comité de relecture (issu du CA) sera mis en place en septembre. Des allers-retours électroniques sont prévus jusqu'en octobre. Le document finalisé sera présenté au CA du 16 novembre avant la diffusion du document aux membres et aux bureaux d'étude des partis. Le travail de communication sera poursuivi en 2019. Le Memorandum sera articulé autour de la réalité

plurielle du secteur mais avec des principes communs (définition, caractéristiques, valeurs, diversité et contours) ainsi que sa force sociale et économique (externalités positives, utilité sociale, valeur ajoutée, chiffres, etc.). Des priorités seront établies par thématique et les évolutions sociétales auxquelles le secteur propose des pistes de réponses et/ou des positions prises en considération (vieillesse de la population, numérisation, libéralisation, etc.).

| Caroline Jansen, Chargée d'études - 081/24.90.29

EUROPE - Séance d'information sur les financements européens pour le secteur à profit social

Un ensemble de financements sont disponibles au niveau de l'Union européenne (UE), y compris pour le [secteur à profit social \(SPS\)](#). Cependant, ces programmes de financement sont largement sous-utilisés par les entreprises à profit social. Plusieurs raisons expliquent cette sous-utilisation : le manque de communication de l'UE envers les entreprises à profit social ou la complexité de tels financements qui peut décourager mais d'autres sont aussi liées aux besoins de financement hétérogènes et différenciés dans le secteur, ainsi qu'à une certaine prudence, voire une crainte de la part des gestionnaires.

Il existe, par conséquent, une offre de financements européens pour soutenir les investissements dans le profit social et, par ailleurs, des besoins de financements du secteur sont en partie couverts par le [Plan wallon d'investissement \(PWI\)](#). Mais, dans un contexte de pression budgétaire accrue et d'augmentation des besoins sociaux et de santé, les entreprises à profit social doivent faire face à une problématique de diversification de leurs ressources, ainsi qu'à la nécessité de renforcement de leurs investissements d'équipements et d'infrastructures.

Afin de clarifier, expliciter et répondre à ces différents enjeux, l'UNIPSO organise une séance d'information sur les financements européens au bénéfice des entreprises du secteur à profit social. Elle ciblera les responsables financiers et gestionnaires dans les fédérations membres de l'UNIPSO,

mais aussi directement leurs entreprises membres. L'horaire et le lieu vous seront très prochainement communiqués. L'UNIPSO vous donne déjà rendez-vous à la rentrée le 11 septembre.

| Mathieu de Poorter, Conseiller économique - 02/210.53.03

AGENDA

Instances

- # 21/09 - 8h30 : Bureau et CA
- # 19/10 - 9h30 : Bureau
- # 16/11 - 8h30 : Bureau et CA

Groupes de travail

- # 03/09 - 14h : GT Bien Vieillir (UNIPSO Namur)
- # 04/09 - 9h30 : GT Memorandum (UNIPSO Namur)

Lettre d'information mensuelle de l'UNIPSO • Rédacteur en chef : Sophie Coppens • Rédacteurs : Mathieu de Poorter, Cécile de Préval, Caroline Jansen et Sophie Vassen • Mise en page : Geoffrey Morbois. Des remarques/suggestions ? N'hésitez pas à les envoyer à geoffrey.morbois@unipso.be - 081/24.90.31.